



CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES

COMMISSION PERMANENTE

Paul CUTURELLO

Conseiller Municipal de Nice

Conseiller Général des Alpes-Maritimes

Monsieur Christian NIQUE

Recteur de l'Académie de
Nice

Rectorat

53, avenue Cap de Croix
06181 NICE

Nice, le 5 mars 2010

Monsieur le Recteur,

Par la présente, je tiens à vous alerter sur la gravité de la situation dans les établissements scolaires de notre académie.

Le ministère de l'Éducation Nationale continue d'affaiblir un peu plus chaque année l'enseignement public en diminuant encore les moyens humains affectés aux établissements de notre académie alors même que celle-ci figure toujours en bas des classements mettant en rapport le nombre d'élèves et celui des enseignants :

- en 5 ans, malgré une stabilité des effectifs élèves (-22) 693 emplois ont été supprimés dans les collèges et lycées,
- à la rentrée dernière, alors que 155 élèves supplémentaires ont été recensés, 180 emplois ont été supprimés,
- à la prochaine rentrée, il y aura 40 emplois de moins (professeurs stagiaires non remplacés)
- des heures poste, c'est à dire des postes d'enseignants sont supprimées : le saupoudrage d'heures supplémentaires n'y fait rien,
- en 5 ans, 40 postes de Conseillers Principaux d'Éducation ont été supprimés alors que plusieurs nouveaux établissements ont été ouverts,
- il y a seulement en moyenne 4 Assistants d'Éducation par jour dans un collège, un lycée ou un Lycée Professionnel de 800 élèves.

Ce sont nos enfants qui sont les victimes, des classes surchargées, des remplacements non assurés, une envolée des incidents et incivilités...

Ce sont nos enseignants et personnels d'éducation qui sont les victimes, surmenés et pouvant de moins en moins assurer la mission de Service Public pour laquelle ils se dévouent tous les jours.

Je vous demande, Monsieur le Recteur, d'alerter le Ministère de l'Éducation Nationale sur la situation dramatique à laquelle nos établissements sont confrontés, et de tout mettre en œuvre pour déployer les postes et heures dont ils ont besoin et auxquels ils ont droit.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, mes sincères salutations

Paul CUTURELLO